



<p style="text-align: center;"><b>Compte-rendu du conseil d'administration</b> <b>du 30 mai 2021</b></p>
--

**Participants :** Gaëlle Bouché, Elisabeth Girodengo, Julie Marquet, Evelyne Prigent, Julien Bouché, Patrick Berthet, Jean-Paul Bouché.

## **1 – Point financier :**

### LEADER :

Jean-Paul a reçu un appel de la nouvelle personne embauchée par le GAL pour nous informer que la demande de paiement du dossier 2017, déposée en septembre 2019, avait été traitée. Le paiement devrait intervenir courant juin (ils sont faits en lot vers le 10 du mois). Le paiement du dossier nous ramènera 3000€ net , déduction faite de l'avance de la région faite à l'automne 2020.

Pour le dossier 2018, il va falloir patienter encore un peu. Un des documents, un tableau, serait à refaire, notre interlocutrice va le refaire et nous avisera pour le signer. Le paiement pourrait intervenir en septembre.

### Collectivités locales :

Nous avons reçu, par un des conseillers membres de la commission permanente du Conseil régional, l'information sur le montant de la subvention qui sera bien de 6000€. (*Post CA : nous avons reçu jeudi matin un mail officiel d'Alain Rousset confirmant cette information.*)

La subvention du Conseil départemental a été votée également pour 2000€, montant identique aux dernières années. Rappelons que nous avons reçue celle de 2020.

Pour la subvention de la Communauté de communes, afin d'avoir un peu de trésorerie pour payer quelques acomptes (rares cette année) et certaines dépenses, nous allons demander à notre banque une avance sur subvention, comme les années précédentes. Accord unanime des participants. (*Post CA : demande faite mercredi, le dossier devrait être mis en place en fin de semaine.*)

### Partenaires :

Crédit Agricole pas de nouvelle de la demande. (Post CA : Jean-Paul a eu notre interlocuteur au CA qui n'avait pas reçu la demande. La commission qui statue n'a lieu que le 16 juin.)

Partenariat Optineris finalisé pour 1500€ (50% des années précédentes). Jean-Paul lui adresse la convention de mécénat.

Nicolas Contanty, commissaire-priseur de Limoges, n'a pu être joint. Jean-Paul relance.

### Billetterie

Compte tenu du mode de fonctionnement de Weezevent qui ne fait pas ressortir le montant de leur commission en vente en ligne le billet est à 16€. Nous appliquerons donc ce tarif à aux billets en vente sur place également.

Pour les billets 2 jours, on les laisse à 25

Les 2 propositions sont validées.

## **2 – Point sur les différents domaines:**

Nous traitons de l'avancement du domaine, du responsable et des besoins en bénévoles

### 2.1 Artistes :

Tous les groupes ont donné leur accord sur les minimums proposés et les modalités du complément que nous leur donnerons si le festival est bénéficiaire. Seul Lizzard a préféré rester sur une rémunération fixe. Les contrats restent à signer.

Elisabeth prend en charge ce sujet : l'accueil, les hébergements, le catering, l'aménagement des loges  
Besoin en bénévoles : 3, avec elle.

Riders à lui transmettre

## 2.2 Technique :

C'est Blackline Event qui assure la prestation, comme en 2018. Xavier Fourquet pour les toilettes.  
BLS pour le matériel à louer (groupes et barrières Heras).

Bernard est responsable du domaine, mais est actuellement indisponible, Jean-Paul prend le relais.

Blackline est assez autonome, mais les fiches techniques des groupes prévoient souvent 2 ou 3 bénévoles pour aider à la manutention du matériel.

## 2.3 Aménagement du site :

Il s'agit de récupérer tout le matériel mis à notre disposition par la Comcom principalement et d'assurer son installation sur le site avec celui fourni par BLS.

Julien est responsable de ce domaine, Jean-Paul en appui.

Besoin en bénévoles (ceux de 2016) : lundi 6, mardi 8, mercredi 8, jeudi 10, vendredi 8 (chiffres à revoir, la journée du vendredi sera chargée avec toute l'installation technique de Blackline, le contrôle électrique et la commission de sécurité l'après-midi)

## 2.4 parking, camping :

Après l'accord de Christian Valadas pour faire une issue de secours sur son terrain, la confirmation que le terrain de Bruno Gaudy sera bien libre pour le parking à la date du festival et l'accord de Claudette Devaud pour le prêt de ses terrains (parking public et bénévole), la configuration du site sera à pu près identique à 2018.

Pierre Viry s'occupait de ce domaine, Jean-Paul vérifiera qu'il est OK pour cette année.

## 2.5 Bar et restauration :

Approvisionnements auprès des fournisseurs, gobelets, gestion du bar. Pour l'installation, on repart, a priori, avec celle de 2018 (bar stocké en pièces détachées dans le trieur).

Patrick qui gèrera ce domaine serait favorable à séparer service des boissons et de la restauration. On sera sûrement amené à fonctionner avec des files et les spectateurs devront s'éloigner du bar pour consommer.

Besoin en bénévoles Patrick donne une estimation de 2 équipes de 10

## 2.6 Accueil du public et billetterie.

Ce domaine comprend la vente des billets, l'accueil des invités, la vente des Tee-shirt, le contrôle des billets et la pose des bracelets.

Martine Pellerin était la responsable de ce secteur en 2018, reprendre contact pour confirmer qu'elle continue.

Besoin en bénévoles : 2 équipes de 7

## 2.7 Poste de secours et sécurité :

Bernard Henrion est responsable de ce domaine, reprendre contact

Besoin en bénévoles (2016) : 2 x 5 personnes

## 2.8 Gestion des bénévoles :

Campagne de recrutement, organisation de la répartition, information aux bénévoles, accueil sur le site  
Elisabeth assurera la responsabilité de ce domaine avec l'appui de Gaëlle.

Evelyne se positionnera en équipier « volant » sur ce domaine ou d'autres en fonction des besoins.

## 2.9 Communication :

Bien que l'on privilégie cette année la communication sur internet, il faut faire une communication traditionnelle suffisante.

On abandonne la brochure/le dépliant car les délais sont maintenant trop courts.

Patrick va faire des propositions pour le visuels de l'affiche et des flyers.

### **3 – Divers:**

Nous avons repris contact avec Eric Chevée au sujet du cashless. Il nous propose la mise à disposition de tous les équipements (logiciel de gestion, terminaux pour le paiement et application), la mise en place du système avec 2 personnes le vendredi pour un forfait de 200€ plus les cartes (0.4€/unité). Patrick propose un système avec des tickets.

Après échanges, la majorité des membres du CA retient la proposition de cashless. A priori, ce sera le seul système de paiement sur le festival. Il n'y aura donc des espèces qu'à la billetterie/vente des cartes. La question du coût de la carte sera à préciser (payé par le porteur, consigne, gratuite ...)

La prochaine réunion du CA, le 13 juin, sera un point d'avancement des préparatifs du festival. Une réunion plus large est envisagée pour le 4 juillet après-midi.

**Prochaine réunion du CA  
Le dimanche 13 juin à 18h30 par Skype  
Durée 1h30 maximum**